

SYNTHESE DE LA MISE EN ŒUVRE A MI-PAROURS (2012) DU PROGRAMME DE MESURES

- COMMISSION TERRITORIALE DURANCE -



Bureau du Comité de bassin Rhône-Méditerranée

Secrétariat Technique

30 novembre 2012





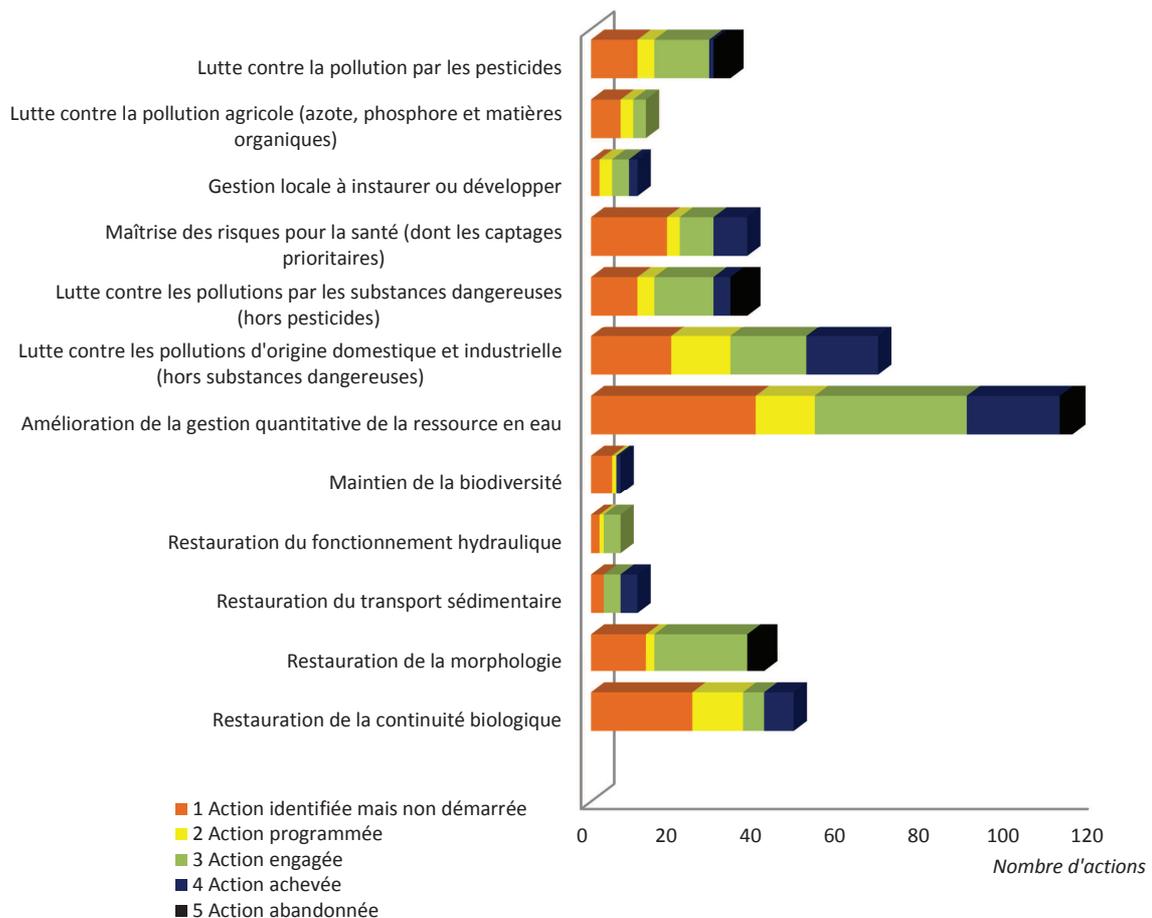
◆ LES AXES DU PROGRAMME DE MESURES 2010-2015

- la restauration du fonctionnement des milieux aquatiques (continuité biologique, morphologie, maintien de la biodiversité) ;
- l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau par le biais de la limitation des prélèvements de la ressource pour l'eau potable et l'agriculture ;
- la lutte contre les pollutions ponctuelles d'origine domestique et industrielle (hors substances dangereuses) ;
- la lutte contre les pollutions diffuses principalement issues des pratiques agricoles (pesticides) et localement des lessivages urbains.

◆ L'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Le territoire Durance bénéficie d'une forte implication des acteurs locaux organisés en structures porteuses qui couvrent la quasi-totalité du secteur. Il subsiste quelques bassins versants « orphelins » de démarche partenariale engagée malgré la présence des organismes de gestion locale (Largue, l'Asse, et l'Ubaye). 7 contrats de milieux sont en cours soit d'élaboration, soit de mise en œuvre, tandis que 2 démarches de SAGE existent (Calavon, Verdon) et un SAGE est en cours de création (Lez). De plus, sur la nappe de Crau, une structure de gestion a la charge des eaux souterraines. D'un bassin versant à l'autre, la mise en œuvre du programme de mesures connaît néanmoins des disparités notamment en fonction de l'ancienneté des démarches, de la complexité des problèmes dans le bassin versant et des moyens humains. De manière globale, les actions progressent différemment selon les problèmes identifiés même si les efforts se portent plus spécifiquement sur les projets issus du Grenelle de l'environnement (franchissabilité des ouvrages, gestion quantitative, captages dégradés) et la lutte contre les pollutions d'origine domestique et industrielle.

Avancement des actions par problème (eaux superficielles et souterraines)

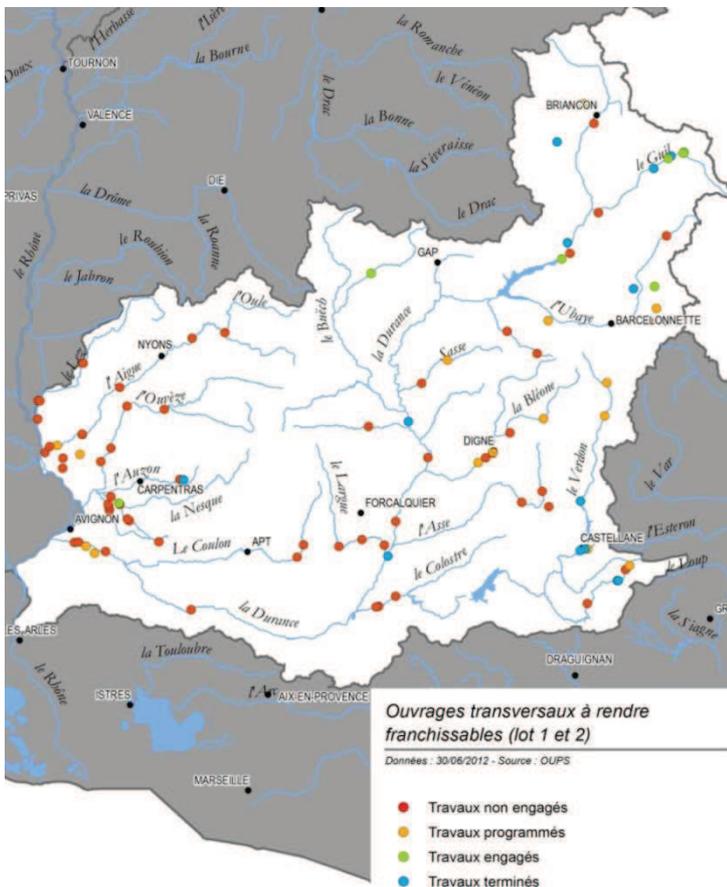


Source : Données extraites de l'outil de suivi OUPS à la date du 30/06/2012



◆ ZOOM SUR LES PRINCIPAUX PROBLEMES IDENTIFIES DANS LE TERRITOIRE

Restauration du fonctionnement des milieux aquatiques



La carte ci-contre décrit l'avancement des actions de restauration de la continuité écologique selon quatre degrés de progression. La mise en œuvre des actions est lancée avec 22 ouvrages qui ont déjà bénéficié de travaux engagés ou achevés parmi les 99 ouvrages prioritaires et les travaux devraient rapidement pouvoir être lancés sur 9 d'entre eux.

Même si les solutions techniques spécifiques à chaque ouvrage, les difficultés de mobilisation des maîtres d'ouvrage et les contraintes liées aux usages présents sont autant de facteurs qui freinent le démarrage de ce chantier, le lot d'ouvrages prioritaires qui reste à rendre franchissable devient une priorité pour le territoire. Ainsi, des études ont déjà été lancées sur 26 de ces ouvrages et les propriétaires des autres ouvrages ont été identifiés.

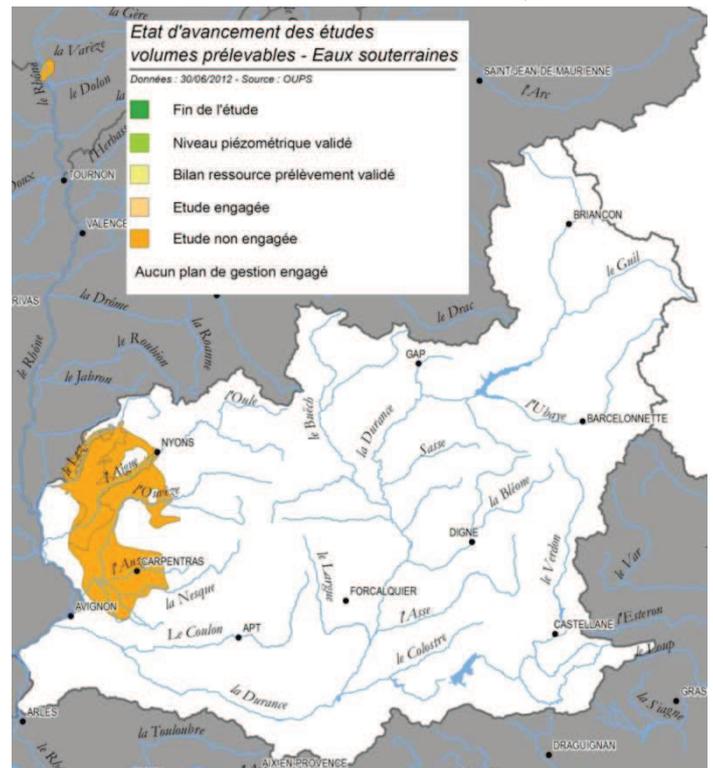
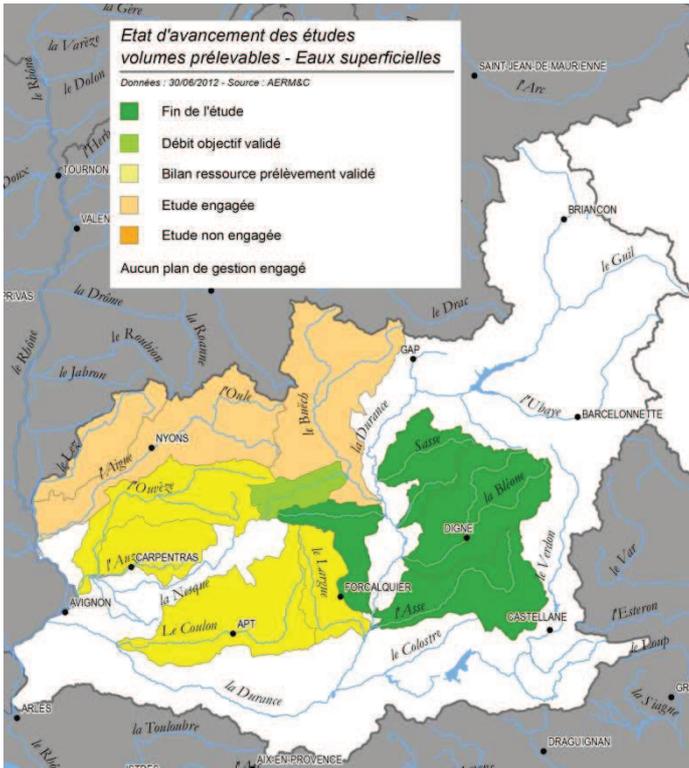
Nombre d'ouvrages dont les travaux sont engagés ou achevés



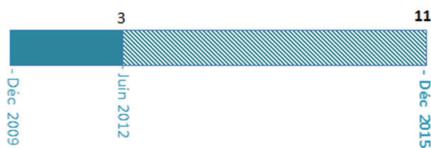
Parmi les actions de lutte contre la dégradation morphologique, ce sont les études qui font l'objet d'une plus importante progression face aux actions opérationnelles. En effet, 70% de ces études qui concernent pour la plupart le fonctionnement morphologique des très petits cours d'eau sont déjà engagées. Elles devront être suivies par des actions de restauration de la morphologie.

Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau

Les cartes ci-après présentent l'état d'avancement des études de définition des volumes prélevables (EVP) pour les eaux superficielles et les eaux souterraines constituant un préalable pour aboutir à un plan de gestion équilibré et durable de la ressource. Les EVP pour les eaux superficielles ont été engagées dans les 11 bassins versants en déséquilibre quantitatif. 3 études sont d'ores et déjà finalisées et un organisme de gestion unique (OGU) a été mis en place sur le Buëch. Concernant les eaux souterraines, l'étude de définition des volumes prélevables n'est pas encore engagée sur la nappe du Miocène. L'opérateur, pour une nappe de cette taille, n'est pas encore identifié.



Nombre d'études volumes prélevables terminées - Eaux superficielles -



Nombre d'études volumes prélevables terminées - Eaux souterraines -



Lutte contre les pollutions par les pesticides

Des initiatives locales voient le jour mais méritent d'être poursuivies afin d'être à la hauteur de l'enjeu du territoire. Ainsi, des plans d'amélioration des pratiques d'utilisation des pesticides portés par les collectivités se développent. Par ailleurs, le territoire est concerné par un essor significatif de l'agriculture biologique, l'un des plus élevés du bassin Rhône-Méditerranée et Corse, avec plus de 9% de la surface agricole utile (SAU) convertie à l'agriculture biologique.

Lutte contre les pollutions ponctuelles d'origine domestique et industrielle (hors substances dangereuses)

Cette problématique a fortement avancé sur ce territoire puisque l'engagement des actions a permis de contribuer au rattrapage des retards de mise aux normes de la directive sur les eaux résiduaires urbaines : sur les 30 stations supérieures à 2 000 équivalents-habitants (EH) à mettre en conformité, 22 sont déjà achevées. Demeure toutefois quelques secteurs problématiques qui deviennent la priorité sur le territoire.

Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses

La recherche des substances dangereuses concerne essentiellement l'axe rhodanien du Vaucluse, et quelques établissements en Durance. Elle est déjà bien engagée via les campagnes de recherche des substances dangereuses dans l'eau (RSDE) dans les rejets des entreprises, et démarre pour les stations d'épuration de plus de 10 000 EH. Des solutions concrètes de mise en œuvre de réduction des rejets dans le milieu devraient voir le jour dès 2012 pour les entreprises.

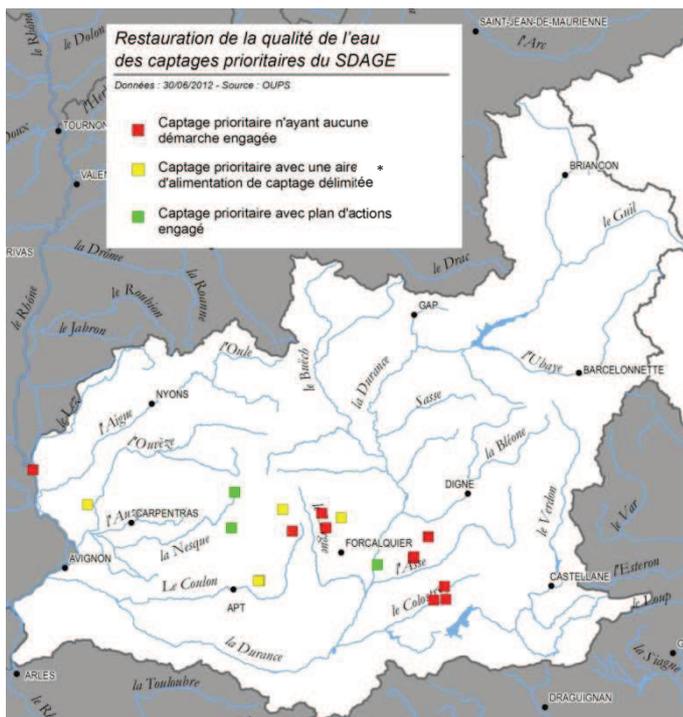


Maîtrise des risques pour la santé humaine

■ Ressources stratégiques

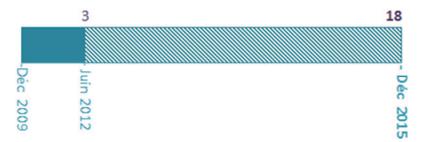
Pour 2 des 13 masses d'eau souterraines pour lesquelles des ressources majeures à préserver pour l'alimentation en eau potable actuelle ou future doivent être identifiées, la réalisation d'études a permis d'aboutir à la délimitation de ces ressources. 3 masses d'eau font actuellement l'objet d'études. Pour les 8 autres masses d'eau, des difficultés persistent soit par manque de structure identifiée pour porter les études, soit en raison de négociation en cours sur le portage avec des syndicats ou des conseils généraux.

■ Captages prioritaires



La carte ci-contre fait le point sur l'avancement de la délimitation des aires d'alimentation et l'élaboration du plan d'actions pour les 18 captages prioritaires du territoire. Ainsi, le travail est globalement assez bien avancé : 3 captages ont une aire d'alimentation délimitée et 3 plans d'action sont d'ores et déjà engagés. Pour les 9 captages restants, les études n'ont pas débuté essentiellement en raison d'une absence de portage par les collectivités.

Nombre de captages prioritaires avec une aire d'alimentation délimitée



Nombre de captages prioritaires avec un plan d'actions engagé



* Ce sont les captages prioritaires avec une aire d'alimentation délimitée ou en cours de délimitation.

